



## Vous souhaitez poursuivre une carrière dans les Métiers de l'Enseignement ?

**Les modalités de formation et de recrutement des enseignants ont changé.  
Vous devez désormais suivre un des deux cursus ci-dessous...**

Métiers de l'Éducation nationale (fonctionnaires titulaires)	Métiers de l'Éducation et de la Formation (chercheurs)	
Fonctionnaires stagiaires préparant un Master 2 MEEF en alternance avec stage mi-temps devant élèves, rémunéré à temps plein. Mentions 1, 2 et 3 du Master MEEF.	Master 2 MEEF mention 4.	Master 2
Concours (Les étudiants qui seront admis aux concours à la fin de leur Master 1, mais qui n'auront pas validé leur année, pourront conserver pendant un an le bénéfice de leur admission aux concours).		
Masters 1 MEEF Mentions 1, 2 et 3 dont EAP.	Master 1 MEEF mention 4.	Master 1
Unités d'enseignement de pré-professionnalisation, dont EAP		Licences 2 et 3
<b>CURSUS UNIVERSITAIRE</b>		
Master MEEF : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Mention 1 : Enseignement du 1er degré Mention 2 : Enseignement du 2 <sup>nd</sup> degré Mention 3 : Encadrement éducatif Mention 4 : Pratiques et ingénierie de la formation EAP : Emplois Avenir Professeur		



**...Et vous inscrire au plus tôt au concours !  
(pour plus d'infos sur les concours, voir notre 4 pages)**

**Dates d'inscription aux concours** (note de service 2013-109 du 17 juillet 2013)

<b>► Du mardi 10 septembre 2013 à partir de 12h, au mardi 22 octobre 2013 à 17 h (heure de Paris)</b>	<b>► Du mardi 1er octobre 2013 à partir de 12h, au mardi 22 octobre 2013 à 17 h (heure de Paris)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• concours publics, <b>externes, internes, troisièmes concours</b> et concours <b>correspondants de l'enseignement privé sous contrat.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• concours et examens réservés publics et privés <b>(plan Sauvadet).</b></li> </ul>

**La CGT est la première confédération syndicale de France.** En son sein, la FERC (Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture) syndique les enseignant/es depuis 1907. En adhérant à la CGT, vous pouvez construire avec nous une école qui forme et émancipe. Vous retrouverez les militant/es de la CGT dans les universités comme dans les écoles, les collèges, les lycées généraux, technologiques et professionnels, les EREA, les SEGPA, les services administratifs... Confrontés aux mêmes difficultés que vous, ils ont fait le choix d'un syndicalisme unitaire, non-corporatiste, confédéré et démocratique. C'est ce syndicalisme qui transformera la société.

Nous contacter pour toutes vos questions :

**FERC-CGT - 263, rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil cedex**  
Tél. : 01 55 82 76 12 - E-mail : ferc@cgt.fr - Internet : <http://www.ferc.cgt.fr>

# La FERC-CGT revendique

## Ni statu quo, ni bricolage Pour une véritable formation des personnels !

Pour les enseignants, CPE et COP, la FERC CGT considère que le niveau II (licence) constitue la base du recrutement.

C'est une question de justice sociale et c'est aussi une question de cohérence même du parcours de formation. Les années de préparation aux concours et de stage doivent être validées par un Master 2.

Pour la FERC CGT, la formation doit procéder d'un entrelacs permanent entre un travail universitaire réel et une formation concrète à travers des périodes de stage permettant de confronter les hypothèses de travail aux situations réelles d'apprentissage dans des classes de différents niveaux ou dans différents types d'établissements. Cette confrontation à la réalité professionnelle en situation d'expérimentation suppose que le stagiaire n'est pas intégré au fonctionnement ordinaire de l'établissement. Cette entrée progressive dans le métier diffère donc de celle que porte le gouvernement : les stagiaires ne doivent pas être pris en compte comme moyens d'enseignement mais rester des personnels en formation. Ce qui constitue un réel investissement pour le pays.

La FERC CGT considère que le nombre de places ouvertes aux concours doit permettre de répondre aux besoins en personnels de l'Éducation nationale et faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Le concours national doit être la voie normale de recrutement. La FERC CGT revendique une véritable égalité devant les concours, des dispositifs individuels de formation pour les salarié-e-s et la mise en place d'un système de pré-recrutement dans le cadre de cycles préparatoires avec une allocation d'étude comme pour tous les étudiants.

Une offre de formation adaptée doit être proposée aux agents en poste (AED, contractuels...).

Il est urgent de préciser et définir des critères explicites concernant la validation du stage et donc la titularisation : le jury doit être dans l'obligation de motiver ses décisions de refus. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Les décisions de refus de titularisation des stagiaires doivent être toutes examinées en commission administrative paritaire. Ce qui est le cas pour les agrégés.

Enfin, constatant le désastre actuel de la formation continue, la FERC CGT considère que c'est tout au long de sa carrière que l'agent doit être formé, sur son temps de travail, dans la proportion de 10 % du temps travaillé, avec prise en charge des frais y afférant. Cette formation doit être dispensée dans les mêmes lieux que la formation initiale afin qu'un lien direct entre les deux soit conservé et affirmé.

La formation doit être à la hauteur des besoins des personnels, des élèves et de la société. Elle doit assurer une forte connaissance disciplinaire et une véritable formation dans le domaine pédagogique pour garantir un enseignement de qualité aux futurs élèves.

L'acquisition des bases disciplinaires dès la Licence est fondamentale pour la formation des futurs enseignants. L'introduction progressive et adaptée d'une spécialisation aux méthodes pédagogiques et le renforcement des connaissances du domaine de spécialité au niveau du Master doivent être, avec les stages, la base sur laquelle doit se construire une solide carrière professionnelle dans l'enseignement.



### J'adhère à la FERC-CGT

la Fédération CGT de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : ..... Lieu de travail : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel. : ..... E-mail : .....@ .....

A..... le..... Signature